



**NOTE EXPLICATIVE DESTINEE AUX FAMILLES POUR
REPLIR LE DOSSIER DE
DEMANDE DE BOURSE DE LYCEE POUR LA RENTREE
SCOLAIRE 2011**

Constitution du dossier :

Le dossier de demande de bourse doit être renseigné complètement : page 1 à 4, daté et signé : page 4.

Les zones grisées ne doivent porter aucune inscription

Le dossier doit être accompagné des pièces justificatives correspondant à votre situation.

I - DANS TOUS LES CAS : FOURNIR IMPERATIVEMENT LES PHOTOCOPIES DE :

- L'avis d'imposition ou de non-imposition 2010 sur le revenu de 2009 mentionnant le nombre d'enfants à charge.
- La dernière attestation de paiement des allocations familiales (CAF) précisant le nom des enfants et les différentes prestations perçues.
- du livret de famille dans le cas où le nom de l'enfant est différent de celui du représentant légal

II. SELON LES CAS : FOURNIR LES PHOTOCOPIES DES JUSTIFICATIFS SUIVANTS :

Situations	Pièces à fournir
Si vous êtes divorcé(e) ou séparé(e)	La copie du jugement indiquant à qui l'enfant est confié et le montant de la pension alimentaire versée Toute attestation administrative confirmant la séparation
Si vous élevez seul(e) votre enfant	Une déclaration sur l'honneur indiquant la situation de la Famille
Si votre demande concerne un enfant dont vous avez la tutelle	La copie du jugement de tutelle ou de l'attestation qui vous a été délivrée par le maire
Si : - l'un des conjoints est en longue maladie ou en congé longue durée - un enfant atteint d'un handicap per manent (n'ayant pas le droit à l'allocation d'éducation spéciale) vit chez vous - un ascendant atteint d'un handicap ou d'une maladie grave vit chez vous	Un certificat médical attestant la maladie ou le handicap et le cas échéant, une déclaration sur l'honneur attestant que l'enfant ou l'ascendant atteint d'un handicap vit chez vous
Si votre situation a changé depuis le 1 ^{er} janvier 2010 : - perte d'emploi, - reprise d'emploi - diminution des revenus	L'avis de la décision des ASSEDIC précisant le montant journalier alloué ainsi que le dernier avis de paiement. Les copies de trois dernières fiches de paie
Si vous êtes de nationalité étrangère	Une attestation de la CAF (précisant la résidence des deux parents ou au moins l'un d'eux sur le territoire français, ainsi que de tous les enfants à charge d'âge scolaire)

Institution Sainte Trinité

Etablissement privé d'enseignement catholique sous contrat
Ecole – Collège – Lycée

55, Avenue de Lattre de Tassigny – 13009 Marseille

Tel : 04 91 41 11 98 – Fax : 04 91 41 23 10

Site Internet : www.sainte-trinite.fr / Email : contact@sainte-trinite.fr